

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 50 (1936)

Heft: 2-3

Artikel: Sigillographie neuchâteloise : errata et addenda

Autor: Jéquier, Léon

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-744597>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sigillographie neuchâteloise

par LÉON JÉQUIER.

(Suite)

Errata et Addenda.

(avec planches IV—VI).

1935

Page 10, ligne 2, remplacer la date 1683 par 1692.

Page 16, ajouter après la ligne 9 le paragraphe suivant: Du sceau de son fils Henri-Jules nous ne possédons qu'une seule empreinte fort incomplète: le cavalier porte l'écharpe et brandit son épée. Quant au cheval il n'est plus armé et la housse est remplacée par un tapis de selle brodé (D 45 — 1692 — *fig. 42*).

Page 54, remplacer la figure 48 par la *figure 43*.

Page 56, ajouter après le dernier paragraphe le paragraphe suivant: Olivier, bâtard de Rodolphe de Hochberg, s'est servi, alors qu'il était abbé de la Madelaine de Chateaudun de deux cachets du même type, dont l'un porte une mitre en plus de la crosse (C 21 — 21 a — 1553; *fig. 44 et 45*). Sur le petit sceau d'Othon de Hochberg, évêque de Constance, la crosse est posée entre l'écu de l'évêché et celui de l'évêque (C 4 a — 1413 — *fig. 46*).

Page 57, planche IV, remplacer le N° E 1 par la *figure 47*.

Page 84, ligne 2, après « couronné » ajouter: ... seul (D 6 a — 1557 — *fig. 48*), ou accompagné de rinceaux (D 6 — 7 — 8 — 8 a — 9 — 1554/74; pl. VII, fig. 61 et 49) puis...

Page 84, ligne 4, après 22 ajouter 22a (*fig. 50*).

Page 84, ligne 5, ajouter: Sur le sceau d'Antoinette de Bourbon, femme de Claude de Lorraine¹), l'écu est aussi en losange, surmonté d'une couronne et posé sur un champ guilloché (D 40 a — 1543 — *fig. 51*).

Léonor d'Orléans a parfois employé le cachet de sa belle-mère, Adrienne d'Estouteville femme de François de Bourbon, comte de Saint-Paul. L'écu y a une forme contournée assez fréquente à cette époque (D 12 d — 1565 — *fig. 52*).

Ligne 6 remplacer ce paragraphe par: Anne-Geneviève de Bourbon et Marie, duchesse de Nemours, dernière princesse de Neuchâtel de la maison de Longueville ont employé des sceaux sur lesquels on voit accolés les écus de Longueville et de Bourbon et de Nemours et de Longueville surmontés d'une couronne fleurdelisée. Les écus sont entourés de palmes, d'une simple cordelière, ou de cordelières et de manteaux parfois armoriés (D 33 e — 33 f — 33 g — 33 h — 33 j — 33 k — 1647/66; D 34 — 34 a — 35 — 1680/99; D 36 — 1705; *fig. 53 à 60, 63 et 64*).

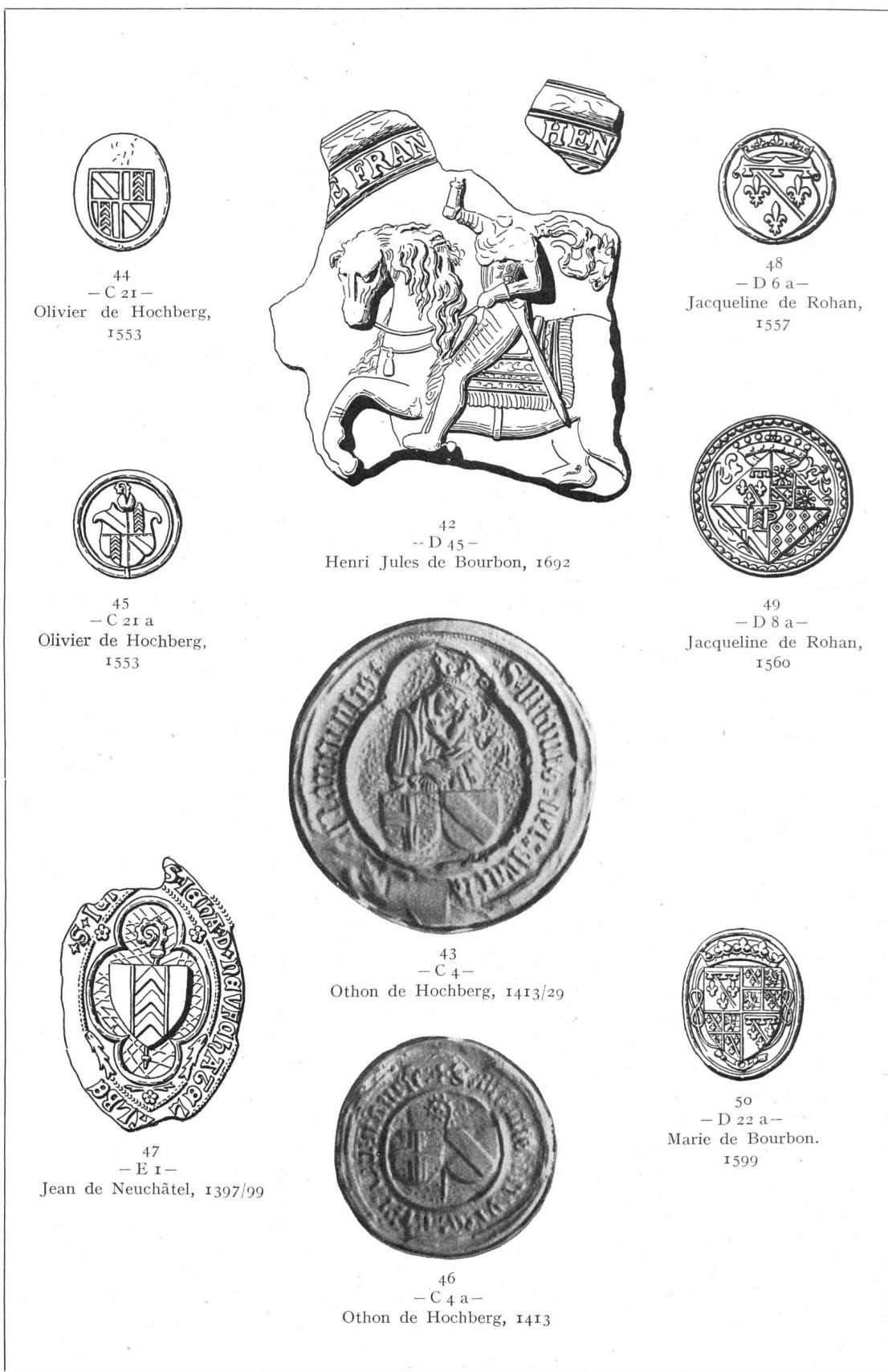
Page 84 avant le dernier paragraphe ajouter les deux paragraphes ci-dessous: Signalons enfin un petit cachet employé par Henri II, où l'écu couronné est entouré d'une cordelière et qui lui venait probablement de sa mère ou d'une de ses aïeules (D 30 a — 1627 — *fig. 61*).

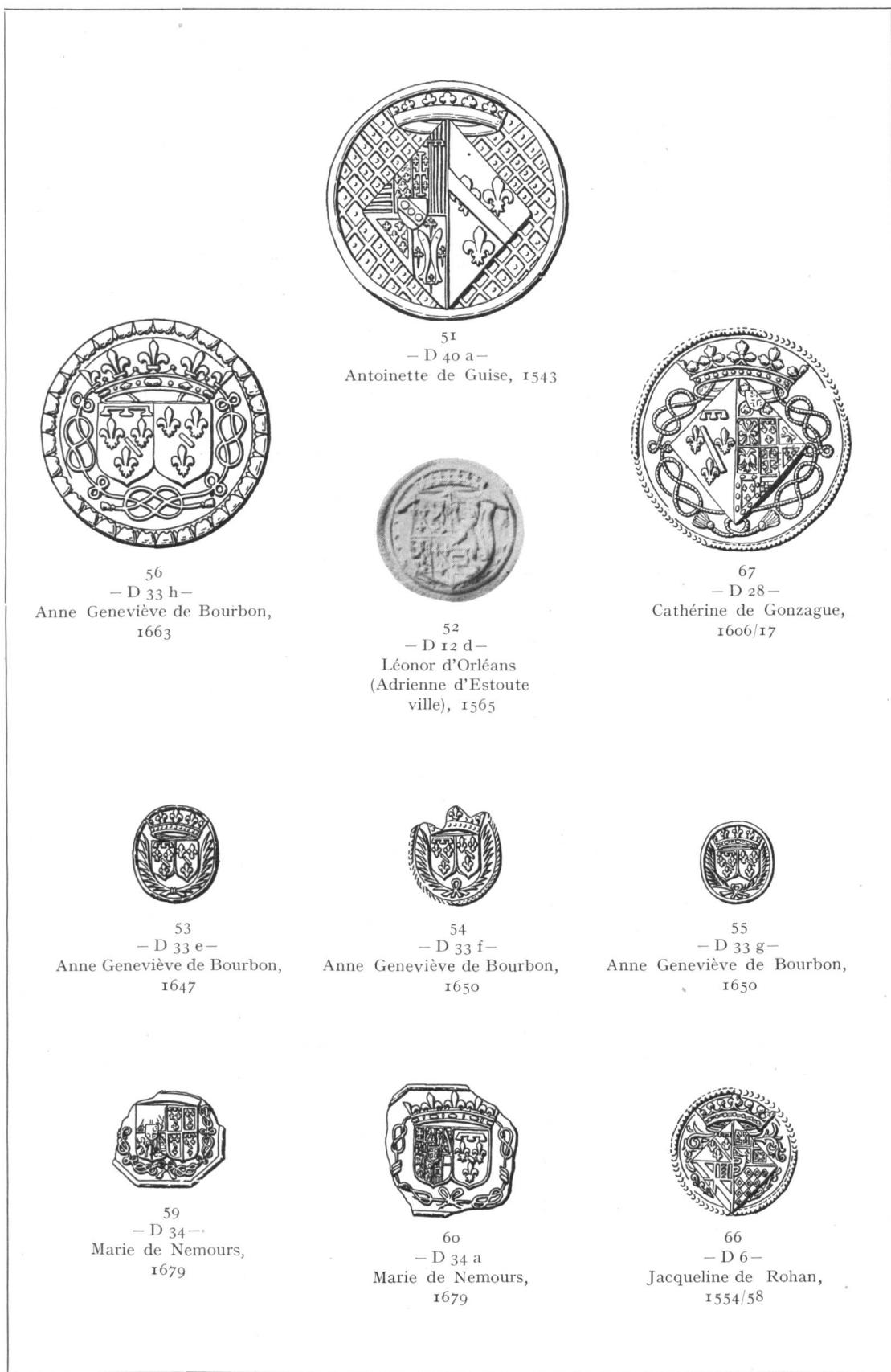
On trouve parfois des cachets féminins qui ne portent que des initiales. Dans notre série il n'y a qu'un petit signet de Cathérine d'Orléans (83) qui porte deux C enlacés accompagnés de deux S barrés et entourés d'une couronne de feuillage. Son neveu Henri II s'est aussi servi de deux petits cachets à monogrammes. Sur l'un on retrouve les deux S barrés dont la signification m'échappe (D 28 a — D 28 c — 28 e — 1817/19 — *fig. 62 à 64*).

Page 85, planche VII, remplacer le N° C 24 par la *figure 65* et le N° D 6 par la *figure 66*.

Page 86, planche VIII, remplacer le N° D 28 par la *figure 67*.

¹⁾ Ce sceau se trouve sur un acte scellé par Antoinette, duchesse de Guise, « pour son mari absent » (ACN S. 5. 2. q.).







57
— D 33 j —
Anne Geneviève de Bourbon, 1664



58
— D 33 k —
Anne Geneviève de Bourbon, 1666



Fig. 62
— D 28 a —
Cathérine d'Orléans



Fig. 61
— D 30 a —
Henri II d'Orléans — 1627



Fig. 63
— D 28 c —
Henri II d'Orléans, 1617



Fig. 64
— D 28 e —
Henri II d'Orléans, 1619



65
— C 24 —
Jeanne de Hochberg, 1538/43